



Chevroux

NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux N° 61 - juillet 2018

Billet de notre Syndic - Jean-Daniel Curchod

NOUVEAU DÉBARCADÈRE ?

Le débarcadère de Chevroux, utilisé par la société de navigation LNM, situé à l'intérieur du port, nécessite des manœuvres spécifiques et délicates en cas de forts vents, qui ont pour conséquences une perte de temps et parfois le renoncement à faire accoster les bateaux de ligne.

Ces problématiques connues de longue date conduisent à réduire ou à supprimer la déserte de Chevroux, et nuit ainsi au développement touristique régional et de la rive Sud du lac en particulier.

Fort de ces problèmes récurrents, la Municipalité d'alors a obtenu dans le cadre de deux crédits d'étude approuvés en 2012 & 2015 par le Conseil général de Chevroux, la possibilité de réimplanter le débarcadère en tête de môle.

La demande d'approbation émane de la Société de navigation (LNM) ; la mise à l'enquête de ce projet a été effectuée du : 18 mai 2018 au 19 juin 2018 et n'a fait l'objet d'aucune opposition. ./..



Le débarcadère ressemblera à celui de Portalban

Billet de M. Jean-Daniel Curchod (suite)

Désavantage d'un nouveau débarcadère

Distance plus longue de 100 m par rapport à aujourd'hui, qui pourrait être compensée par des navettes aux heures de bateaux.

Avantages

Le nouveau débarcadère permettra de :

- ◆ Garantir des liaisons à long terme dans un but touristique ;
- ◆ Augmenter la fréquentation au départ de la station de Chevroux, qui est en progression ces trois dernières années, soit :
2015 : 609 / 2016 : 718 / 2017 : 1067 ;
- ◆ Maintenir à long terme la déserte de Chevroux par la LNM ;
- ◆ Gagner environ 20 places aux pontons 15, 16 (alignement) et à la digue du môle.

Le projet tel que présenté ne touche pas les zones interdites à la navigation, ni celle autorisée à la baignade ; la Grande Cariçaie a préavisé favorablement le projet.

La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et le Service des eaux (DGE-DIRNA-EAU) sont favorables au nouveau débarcadère.

Le Canton garantit un financement d'environ 60 % de l'investissement consenti.

Le département militaire est sollicité à participer financièrement à l'amélioration de l'accès au débarcadère.

Un préavis sera déposé par la Municipalité en principe en octobre prochain, afin que le Conseil général se prononce sur cette nouvelle construction.

Jean-Daniel Curchod -
Syndic



CHEVROUX

Vous invite à son

Marché Villageois

du 1er Août

de 08h00 à 14h00

Artisanat Poteries
Peintures Jeux Produits de
la ferme et de la pêche

dès 09h00

Animation
pour enfants

dès 8h00

" La Chevrotine " Tournoi de pétanque en doublette

à 20h30 à la Maison de Commune

Vin d'honneur offert par la Commune

à 21h15 Cortège avec la Fanfare

"L'INSTRUM" de Payerne

dès 21h30 Allocutions

M. Jean-Daniel Curchod

Syndic de Chevroux

M. Jean-Pierre GRIN

CONSEILLER NATIONAL

dès 22h00 Feu sur le lac & Feux d'artifices

Buvette & musique



Gratuit

La Municipalité



Présentation de l'orateur du 1^{er} août 2018



Jean-Pierre Grin Conseiller National UDC Pomy

Maître agriculteur de formation, j'ai conduit, jusqu'en 2010, une exploitation agricole bétail et cultures, gérée actuellement par mon fils.

Je suis marié à Evelyne ; nous avons 3 enfants et 7 petits-enfants.

Sur le plan politique, j'ai été Municipal et Syndic de Pomy, de 1974 à 2011. Député au Grand Conseil de 1998 à 2007, puis dès 2007 Conseiller National, charge que j'occupe toujours aujourd'hui.

Membre de la commission des finances, de la délégation au Conseil de l'Europe et de la délégation auprès de la Francophonie, je défends notre souveraineté alimentaire, ainsi qu'une agriculture multifonctionnelle et respectueuse de l'environnement.

Le maintien de l'autonomie communale et une pression fiscale modérée sont également mes objectifs.

La Suisse, notre Patrie, un beau pays qui m'est très cher.

Invitation à la Fête Nationale du 1^{er} août

Comme chaque année, la Municipalité a le plaisir de convier les habitants de Chevroux et les estivants à la commémoration de la Fête Nationale suisse.

Vin d'honneur, offert par la Commune à la population, à :

20 h 30

devant la Maison de Commune.

Le départ du cortège aux flambeaux, entraîné par la Fanfare « L'Instrum » de Payerne, est prévu à 21 h 15 et tous les enfants sont les bienvenus.

La Municipalité espère vous voir nombreux à cette occasion.



Insignes du 1^{er} août 2018



Les insignes du 1^{er} août 2018 sont à votre disposition à l'administration communale au prix de :

CHF. 5.00 / pièce.

Par ce geste vous soutenez également **Pro Patria.**

Marché villageois du mardi 1^{er} août 2018

Comme chaque année, le traditionnel marché villageois du 1^{er} août est organisé à Chevroux.

Toutes vos idées, artisanat, produits du terroir ou autres sont les bienvenus.

Les personnes qui souhaitent tenir un stand ou organiser une animation doivent s'annoncer **jusqu'au 20 juillet 2018** à :

M. Lionel BONNY
079 326 28 61
ou par e-mail :
lionel.bonny@gmail.com



Feux de plein air et feux d'artifice du 1^{er} août

Comme chaque année, la Municipalité de Chevroux délimitera une zone pour la mise à feu des engins pyrotechniques. Cet emplacement se situera comme d'habitude à la petite plage de Chevroux.

Durant les fêtes du 1^{er} août ou de toute autre manifestation et pour des raisons de sécurité, la Municipalité de Chevroux vous rappelle qu'il est formellement interdit d'utiliser des engins pyrotechniques en dehors des zones sécurisées prévues à cet effet.



En cas de non-respect de cette directive, la Municipalité décline toute responsabilité si un accident devait survenir.

Les contrevenants pourront être dénoncés et rendus responsables des éventuels dégâts qui seraient occasionnés.

Club de pétanque « La Chevrotine »

Tournoi amical de pétanque à Chevroux, avec les habitants de Chevroux et le club de pétanque « La Chevrotine » :

Samedi 21 juillet 2018

à 17 h

Rendez-vous au terrain de pétanque.

Nous vous attendons nombreux.



Ancienne cabine téléphonique de Chevroux

A la demande et initiative personnelle de Mme Nicole Ongari, que nous remercions pour son idée et gestion du site, nous avons le plaisir de vous informer que la cabine téléphonique, désaffectée par Swisscom, bénéficie d'une deuxième vie...

Elle sert de lieu d'échange de livres...

A bon entendre.



Calendrier des manifestations

6 juillet FC Ressudens : tournoi juniors



7 juillet « De vous à nous » : journée du pain à Chevroux



9 au 13 juillet CVC : cours Optimist I



14 juillet Chœur mixte de Chevroux : kermesse

16 au 20 juillet CVC : cours Optimist II

21 juillet Association Chevroux Paddle :
Journée d'initiation
à la pagaie à Chevroux



17h & « La Chevrotine » :
tournoi amical de pétanque
pour les habitants de Chevroux



28 juillet CVC : Voile d'Or (coquelets)



31 juillet Municipalité de Missy :
Fête nationale à Missy

1^{er} août
Chevroux

Matin :
Marché villageois
et animations

Marché Artisanal

& « La Chevrotine » : Tournoi amical
de pétanque (8 h inscriptions -
début des matchs 8 h 45)

Soirée : Fête Nationale



1^{er} août Glisse-Club de Grandcour :
1^{er} août à Grandcour

11h & SSDPG : apéritif offert
aux gens des ports au
Local de sauvetage à Portalban



Calendrier des manifestations (suite)

4 & 5 août

CVC - Chevroux : rencontre des vieux bateaux - avec soirée jazz et friture



18 août

Jeunesse de Chevroux :
tournoi de Watervolley



26 août

Fête paroissiale à Chevroux :
cantine du Port

1^{er} septembre

« De vous à nous » : fournée
du pain à Chevroux



8 septembre

« De vous à nous » : activité
au domaine de la Bluette à Chésard

15 & 16
septembre

CVC - Chevroux : régates de clôture
(le 15 soirée fondue et le 16 soupe
aux pois)



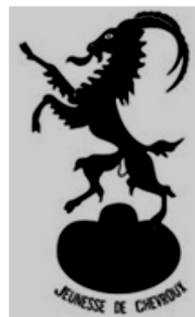
22 & 23
septembre

Motocross - Club de Chevroux :
Championnat de motocross



5 & 6 octobre

125^{ème} de la Société de Jeunesse
de Chevroux



8 décembre

Distribution des sapins de Noël
aux habitants de Chevroux



« Coup de balai » le 23 mars 2018 à Chevroux



Comme chaque année, les élèves des écoles de Chevroux, en compagnie de leurs maîtresses d'école, ont participé à l'action :

« Coup de balai »,

organisée par notre Municipal - M. Mayor, par une belle journée le vendredi 23 mars...



« Coup de balai » (suite)



Fermeture des bureaux durant l'été

Le **bureau du port** et de la **bourse communale** sera fermé du **26 juin au 14 juillet 2018** et le bureau du greffe du **1^{er} au 20 août 2018**.



Merci de votre compréhension.

PS. Durant l'absence de notre Boursier, un service sera toutefois assuré, sauf exception, le :
mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 et les matins.

Nous rappelons l'**horaire officiel d'ouverture du bureau communal** :

Bourse et Port / M. Rotzetter / 026 667.10.11

bourse@chevroux.ch

port@chevroux.ch

Lundi	08h30 à 12h00	14h00 à 17h30
Mardi	08h30 à 12h00	fermé
Mercredi	fermé	14h00 à 17h30
Jeudi	08h30 à 12h00	14h00 à 17h30
Vendredi	08h30 à 12h00	14h00 à 17h30 * (*18h00 de mars à fin septembre)

Greffe communal / Mme Cattin / 026 667.10.05

admin@chevroux.ch

Lundi	fermé	fermé
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	fermé	14h00 à 17h30
Jeudi	fermé	14h00 à 17h30
Vendredi	fermé	14h00 à 17h30

Fermeture de la déchetterie le 1^{er} août



Nous vous rappelons que la déchetterie sera fermée lors de la Fête Nationale du 1^{er} août.

Merci d'en prendre bonne note.

M. Pierre Bonny-Mora a fêté ses 90 ans

C'est avec grand plaisir que nous avons reçu, au caveau, le 1^{er} mars écoulé,

M. Pierre Bonny - Mora

entouré de sa famille pour fêter ce bel anniversaire.

A cette occasion, M. Jean-Daniel Curchod - Syndic, lui a remis un cadeau de la part de la Commune.

Nous lui souhaitons encore de belles années en pleine santé.

La Municipalité



Mme Jaqueline Balzli (1928—2018)

Mme Jaqueline BALZLI est décédée ce printemps dans sa nonantième année.

Née à Chevroux dans une famille de pêcheurs, elle était très attachée au lac et à son village d'origine qu'elle n'a quitté qu'une dizaine d'années pour seconder son mari, fromager à Cotterd, puis à Neuchâtel.

Fille d'Ami CUANY (dit l'Amitchon), elle eut un frère, Jaques-Ami, de 9 ans son aîné.

Secrétaire municipale de nombreuses années, je me permets de citer ici une partie de l'article paru dans le « *Démocrate* » du vendredi 21 novembre 1997 signé « rc » lors de sa prise de retraite :

« « Scribe » inlassable et fidèle, Mme Jaqueline BALZLI-CUANY a transcrit respectueusement les débats de « sa » Municipalité plus de vingt-huit ans durant. Véritable « maman » des syndics (tous des Marcel, nom prédestiné pour être Syndic à Chevroux !) et Municipaux, la secrétaire municipale sait tout, voit tout et est à même de renseigner tout le monde sur ce qui touche à l'administration communale et au bureau du port. ... Nommée à ce poste de confiance le 19 juin 1969, Mme Balzli s'est dépensée sans compter pour sa charge, sans rien demander en retour. Citons le Syndic : « Intelligente, lucide, engagée, elle a été et elle est encore un pilier solide sur lequel la Municipalité et son Syndic peuvent s'appuyer en toute sécurité ... ».

En 1997, lors de la cérémonie de prise de congé de Mme Balzli, la Municipalité avait convié tous les Municipaux et Syndics qui avaient eu le plaisir de travailler avec cette personne, aussi compétente qu'attachante.

Sur la photo de la page suivante, prise à cette occasion, trois secrétaires municipaux, l'ancien M. Roger WOLF et le nouveau M. Raymond BONNY, entourent la jeune retraitée.

Mme Jaqueline Balzli (suite)

À noter que M. Roger Wolf et Mme Jaqueline Balzli totalisent à eux deux 49 ans de secrétariat municipal !

M. Olivier Duruz - Archiviste communal



Canicule



Les périodes de canicule sont éprouvantes ; les seniors sont plus particulièrement touchés, mais il ne faut pas oublier les enfants !

Soyons solidaires et prêtons-leur attention.

Conseils en cas de grandes chaleurs :

Se reposer, **rester au frais**, réduire l'activité physique et **s'hydrater** suffisamment.



Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir.

Fermer les fenêtres, volets, stores et rideaux le jour et bien aérer la nuit.

Porter des vêtements clairs, amples et légers.

Chaleur en voiture = danger !!



Laisser un enfant ou un animal dans un véhicule en pleine chaleur peut s'avérer mortel !

Il suffit d'une température extérieure de 15°C pour que la chaleur dépasse rapidement les 50°C à l'intérieur d'une voiture.

Entrouvrir les fenêtres ne suffit pas à rafraîchir un véhicule. En quelques minutes, cela peut engendrer un coup de chaleur mortel !!!

Soyez vigilants.



« L'Arc-en-Ciel » Jardin d'enfants Grandcour

Dès l'âge de 30 mois, votre enfant peut rejoindre le jardin d'enfants « L'Arc-en-Ciel » pour une première occasion de se sociabiliser au sein d'un groupe, de jouer, de chanter et de bricoler.



Accueilli par une équipe éducative compétente et dynamique, il peut venir passer une ou plusieurs demi-journées, du lundi au vendredi :

Lundi :	09h00 à 11h30 / 14h00 à 16h30
Mardi :	09h00 à 11h30 / 14h00 à 16h30 en forêt
Mercredi :	09h00 à 11h30
Jeudi :	09h00 à 11h30 / 14h00 à 16h30 en forêt
Vendredi :	09h00 à 11h30

Tarif : CHF. 24.00 la demi-journée

Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription, la convention et tout autre renseignement sur le site www.larcenciel.ch ou par téléphone au n° 079 512 68 71

« Un encadrement formidable ...

Mon fils a adoré !

*Il me parle encore souvent de la
« petite » école de Grandcour... »*



Cette année 2018 marque le 50^{ème} anniversaire du CVC (Cercle de la Voile de Chevroux).



Le « Démocrate » du 20 mars 1968 écrivait alors :

« Samedi dernier, 16 mars, les propriétaires de voilier et tous ceux qui s'intéressent au magnifique sport qu'est la voile se retrouvaient au Café du Jura. Ils étaient convoqués en assemblée d'orientation sur la constitution d'un cercle de la voile à Chevroux. Notons la présence de M. Bornand, inspecteur forestier et de MM. les Municipaux Bonny et Kraft.

Après un exposé d'orientation par les membres du comité provisoire, à savoir : MM. Bachmann, Bonny, Vernez, Cachin, Cruchon, de Dompierre et Zurfluh, ce fut la première assemblée générale constitutive des « Flibustiers », Cercle de la Voile à Chevroux. Le comité provisoire fut réélu par acclamation, avec M. Bachmann à la présidence. Félicitations à tous ces initiateurs. ... ».

Le 16 mai 1981, le club nautique inaugurait avec fierté son club-house sur la place du port. En 1998, il fêtait ses 30 ans d'existence par la publication d'une plaquette historique et 2 jours de fêtes avec régates, partie officielle, plantation de l'arbre du 30^{ème} et participation de la fanfare « La Lyre » de Grandcour.



Tiré de cette plaquette, le billet du Président d'alors, M. Pierre Bonny :

« Chevroux dans les années 1955 : le port comptait 28 pêcheurs professionnels naviguant à la rame, au moteur de 2 à 5 CV et à la voile latine.

Dans les années 1960, les premiers touristes sont arrivés avec un Beluga, un 420, un Ponant ; ensuite, ce fut les DC20 plus une quinzaine d'autres bateaux. En hiver 1967, un petit groupe se formait pour parler du futur Cercle de la Voile de Chevroux...

Après maintes discussions, cette soirée mémorable et mouvementée se terminait au petit jour en décidant d'envoyer à chaque propriétaire de bateau une convocation pour une assemblée, afin de fonder le futur CVC. C'est depuis ce jour que ma barbe a poussé ainsi que celle des autres collègues...

Il ne reste que deux barbues parmi ces six membres, Jean-Pierre Cachin et Pierre Bonny. Deux sont décédés, Alain Cruchon et Max Bachmann, qui fut notre premier Président. Lisette Marmier nous a dessiné le fanion du club que vous connaissez tous. C'est ainsi que tout a commencé.

Nous avons ainsi fait la première régata Chevroux - Cortaillod et retour en 1968. Par la suite, nous avons mis au point notre grande régata la « Voile d'Or » qui déplaçait jusqu'à 130 bateaux. Nous avons organisé la première « Rencontre des vieux bateaux » du lac de Neuchâtel, avec la participation de 40 bateaux en bois et 10 d'autres matériaux. Nous comptons à ce jour 70 bateaux par rencontre. ... ».

Pour marquer ce 50^{ème} anniversaire, le CVC organise ses traditionnelles journées et régates, au cours desquelles il se présentera et proposera des activités selon les propositions de ses membres.

Toute personne intéressée par ce club et/ou ses activités est cordialement invitée à venir prendre l'air du lac et partager des moments d'amitié sur la place du port ou dans les cantines montées pour les manifestations.

Pour tout renseignement : M. Jean-François PRADERVAND - Président
ou sur le site <http://www.cvc-flibustier.ch/>

M. Olivier Duruz - Archiviste communal

« La Bière en Poupe »

L'association "Les ChevrAlliés"
organise à Chevroix
la 1^{ère} édition de la "Bière en Poupe"



samedi 11 août 2018



La Ferme d'Ostende - Chevroix

Les sept micro-brasseries
présentes vous invitent à la
découverte de cette passion
qu'est l'art brassicole.

Animation du jour
brassage en plein air!



La brasserie du Poyet - Autavaux



The Sangal - Estavayer



La Faougeuse - Villarepos



La Mécanique des fluides - Marly



Le Prévert - Estavayer



La brasserie du Temps - Treystorrens

Les ChevrAlliés - La Bière en poupe (suite)

LES CHEVRALLIÉS PRÉSENTENT



WWW.BIERE-EN-POUPE.CH

LA BIÈRE EN POUPE

1ÈRE JOURNÉE DE LA BIÈRE
ARTISANALE DE CHEVROUX

SAMEDI 11.08.2018

11H00-23H00 AU PORT DE CHEVROUX

7 MICROBRASSERIES LOCALES

GRILLADES, MUSIQUE ET BRASSAGE EN PLEIN AIR

Recherche de familles d'accueil

Avez-vous envie de vivre une expérience unique en son genre en famille ?

Comme chaque année diverses associations recherchent des familles d'accueil.

Ainsi que nous l'avons déjà dit dans notre édition de juillet 2017, **YFU** (Youth for Understanding) de Berne est une association à but non-lucrative, qui place des jeunes pour une année (sans indemnisation financière) dans des familles d'accueil.



Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les contacter au 031 305 30 60 ou par courriel à romandie@yfu.ch

mais aussi ...

AFS Programmes Interculturels Suisse, spécialiste des programmes d'immersion culturelle en Suisse et à l'étranger, également une organisation à but non-lucratif, oeuvre au rapprochement des cultures à travers ses programmes d'échanges.



«Une nouvelle personne dans la famille apporte plus de vie, d'échanges et de questionnements qui sont enrichissants pour chacun. Et c'est également un nouveau partenaire pour les jeux de société!»

En Suisse, les jeunes, venus du monde entier, sont placés dans une famille suisse bénévole et sont scolarisés dans un établissement secondaire local .

Ils arriveront le 17 août 2018 pour une durée de 3 à 11 mois.

Vous êtes intéressés par cette aventure interculturelle unique ou vous connaissez des gens dans votre entourage qui pourraient l'être ?



Programmes Interculturels Suisse

Parcourez leur site internet www.afs.ch et le profil de leurs étudiants sur afs.ch/fa
Informez-les sur bonjour@afs.ch ou 021 323 19 19

« FRI UP » pour les jeunes entrepreneurs

La COREB (Communauté régionale de la Broye) sollicite « FRI UP » pour le coaching des jeunes entreprises dans la Broye fribourgeoise et vaudoise.

**Vous voulez lancer votre propre entreprise?
Nous vous aidons gratuitement!**

Fri Up est mandaté par le canton de Fribourg pour soutenir la création d'entreprises. Notre mission: conseiller les entrepreneurs et accompagner les start-up les plus innovantes jusqu'à leur réussite sur le marché.

Tout commence par un 1^{er} rendez-vous!

FRIUP
FRIBOURG - MORAT - VALLE-RIEUX
T 026 425 45 00
office@friup.ch
www.friup.ch

N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin

Feu bactérien

Plantes interdites dans toute la Suisse

Cotoneaster sauvage, Cotoneaster horizontal
ou Cotoneaster acuminatus



Photinia davidiana



Comme chaque année le Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI) rappelle le danger que représentent les plantes ornementales hôtes du feu bactérien, telles que :

- ◆ Les pommiers, poiriers et cognassiers ;
- ◆ L'aubépine ;
- ◆ Les sorbiers et alisiers ;
- ◆ Les amélanchiers ;
- ◆ Les pyracanthes ;
- ◆ Les néfliers ;
- ◆ Les photinias.

La fiche complète avec illustrations peut être téléchargée sous :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/economie_emploi/agriculture/Police_phytosanitaire/1278572829_Poster_Feuerbrand_Wirtspflanzen_fr_lep.pdf

Merci d'en prendre bonne note et de vous y conformer.

La Municipalité

Services compétents en
matière de feu bactérien

VD: administrations communales
ou SCA 021 557 91 85

Abattage du chêne

Quand le vent est plus fort que le chêne....

Eh oui Chères villageoises,
Chers villageois,

Notre magnifique chêne situé dans le bois du même nom n'a pas résisté aux tempêtes de l'hiver dernier, le vent a eu raison de lui et l'a quasiment partagé en deux.

Le "Président" ne dominera plus ses congénères et devra malheureusement être abattu après plus de 250 ans d'existence.

Notre garde-forestier, M. Julien Perey, se chargera de cette besogne avec son équipe de bûcherons le **samedi 22 septembre dès 10h00**.

Ne vous précipitez pas trop, car vu sa taille, la préparation pour l'abattage prendra bien une trentaine de minutes.



Notre magnifique chêne faisait partie des plus beaux spécimens du canton. Son volume se situe à environ 13m³, pour un poids d'environ 7 tonnes. Une fois abattu nous en saurons un peu plus sur son âge ; il nous suffira de compter les cercles de croissance sur la souche.

Nous souhaitons garder une petite partie de la bille comme souvenir, reste à savoir sous quelle forme... le restant pourrait être vendu aux enchères auprès de spécialistes du bois qui recherchent ce genre d'arbre.

Pour rappel, nous afficherons la date et l'heure de l'abattage aux piliers publics (bâtiment communal et en face du collège) ; surtout n'oubliez pas votre appareil photo ou portable, afin d'immortaliser cet événement.

Merci de m'avoir lu et au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, pour y partager le verre de l'amitié.

Jacques Mayor - Municipal

Poste mobile de Gendarmerie à Chevroux

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule, ainsi que de son équipage, aux endroits clés.



La présence régulière du poste mobile renforce la sécurité publique.

Offrir aux citoyens les services d'un poste de Gendarmerie (prise d'une plainte, annonce d'une perte de documents officiels, conseils de prévention, etc.).

Vendredi 13 juillet 2018 l'après-midi, au Camping et environs.



Urgence 117

Poste de gendarmerie - Payerne 026 667 32 21

Poste mobile 079 808 50 18

Contrôle des champignons

Comme l'année dernière il n'y aura pas de contrôle de champignons organisé cette année.

Les personnes désireuses de faire contrôler leur récolte peuvent se rendre sur le site de l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons afin de trouver le contrôleur le plus proche.



www.vapko.ch



Campagne de la Police cantonale vaudoise

Rappel aux usagers de la route, y compris les piétons, de respecter les règles de circulation, pour leur sécurité et celle des autres.

Les statistiques montrent qu'en 2017, 205 piétons ont été victimes d'un accident sur le territoire vaudois ; 7 d'entre eux n'ont pas survécu à l'accident et 51 ont souffert de blessures graves. Afin d'éviter les accidents, un certain nombre de règles doivent être respectées au quotidien :

Pour les automobilistes :

- À l'approche d'un passage pour piétons, attendez-vous à l'imprévu ;
- En cas de doute, ralentissez et arrêtez-vous ;
- Redoublez de prudence en présence d'enfants ;
- Adoptez une attitude claire et évitez toute occupation qui pourrait vous distraire (téléphone portable, radio, etc.).

Pour les piétons :

- Traversez toujours la route sur un endroit sécurisé (passage pour piétons ou endroit pourvu d'une très bonne visibilité) ;
- En cas de doute, ralentissez et arrêtez-vous ;
- Adoptez une attitude claire et évitez toute occupation qui pourrait vous distraire (téléphone portable, écouteurs, etc.) ;
- Soyez fair-play, d'un geste dites « MERCI ! »



Et rappelez-vous, nous sommes tous piétons...

Connaissez-vous sportbroye.ch, la plateforme web du sport broyard ?

sportbroye.ch, c'est votre toute nouvelle plateforme web du sport broyard, active depuis le 1^{er} mars dernier.

Il s'agit d'un site internet qui répertorie TOUTES les activités sportives qu'il est possible de pratiquer au cœur de la Broye fribourgeoise et vaudoise : 50 communes, 2 cantons, 70'000 Broyardes et Broyards, UNE REGION ! C'est le recensement d'une centaine de disciplines sportives proposées par plus de 300 clubs et autres entreprises sportives privées.

Vous recherchez le club de football et/ou le fitness le plus proche de chez vous ? Vous vous demandez quelles sont les manifestations sportives qui auront lieu le week-end prochain? Où sont situées les piscines ouvertes au public ? Vous rêvez de lancer votre carrière en kin-ball, dodgeball ou futnet ?

Désormais, grâce à « sportbroye.ch », il n'aura jamais été aussi aisé de trouver rapidement et facilement l'information sportive dont vous avez besoin.

A la base, une initiative privée, « sportbroye.ch », aujourd'hui constituée en association à but non lucratif, est en train de se transformer en un réel projet régional, dont peuvent faire partie tous les acteurs du sport broyard : les associations sportives, les entreprises sportives privées, les communes et la population.

La mission de sportbroye.ch ? **Promouvoir, soutenir et valoriser le sport broyard.**

Contacts pour plus d'infos : info@sportbroye.ch et/ou 079 572 83 32

Bonne visite sur sportbroye.ch !

Tir à l'affût nocturne du sanglier

Le Département du Territoire et de l'Environnement (DTE) a décidé de reconduire les opérations de tirs nocturnes.

Le tir à l'affût nocturne du sanglier (aube + crépuscule, hors forêt, sans chien) est autorisé du 1^{er} juin 2018 au 31 août 2018.

Les tirs pourront avoir lieu dans tout le canton (et non pas seulement dans les zones à risques).

La section « Biodiversité et paysage » de la DGE (Direction générale de l'environnement) est responsable de la mise en œuvre et du contrôle de ces tirs.

Les modalités et conditions de ces tirs figurent dans les directives concernant le tir à l'affût nocturne du sanglier, publiées sur le site internet de l'Etat de Vaud :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/faune_nature/fichiers_pdf/Chasse/Decisions_Chasse_2017-2018.pdf (art. 6 + 30).



Bureau du contrôle des habitants



Nous pensons nécessaire de rappeler certains devoirs de citoyens, lors d'une arrivée dans le Canton de Vaud et dans la commune.

En effet, nombre de tâches incombent aux nouveaux arrivants, notamment :

- ◆ Annoncer votre arrivée dans les 8 jours au bureau communal ;
- ◆ Annoncer votre départ auprès de la commune que vous quittez ;
- ◆ Annoncer les naissances (présentation du certificat de naissance au bureau communal) ;
- ◆ Si vous possédez un chien il doit également être annoncé ;
- ◆ Vous assurer contre l'incendie et les éléments naturels auprès de l'ECA * (ceci est obligatoire dans le Canton de Vaud).

*

ECA (Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud)

Avenue du Général-Guisan 56

Case postale 300

1009 Pully

Tél. 058 721 21 21

<https://www.eca-vaud.ch/>



Nous profitons pour rappeler à la population que les demandes pour l'établissement de cartes d'identité peuvent être faites au bureau communal (mais pas pour les passeports) ; la personne doit se présenter au guichet personnellement, avec une photographie format passeport conforme et, le cas échéant, l'ancienne carte d'identité.

Ces demandes sont ensuite transmises, en ligne, au Service cantonal à Lausanne, qui vous enverra le document directement à votre domicile (délai : environ 10 jours ouvrables ; sauf en cas de refus par le Canton pour non-conformité des pièces présentées).



Merci de prendre bonne note de ce qui précède.

L'Administration communale

Stages « Agriviva » 2018

Agriviva est une association de droit public qui organise et coordonne les stages de jeunes sur des exploitations agricoles.



Vivre dans une famille paysanne permet des échanges culturels et constitue pour les jeunes un mélange de formation, de loisirs utiles, d'aide, d'expériences et de découvertes.

L'offre s'adresse aux jeunes entre 14 et 25 ans. Les places de stage disponibles sont affichées sur le site www.agriviva.ch et les jeunes peuvent réserver eux-mêmes un stage dans la famille qui leur convient.

Agriviva est reconnu et soutenu par la Confédération pour leur travail extra-scolaire avec les jeunes, au sens de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ).

Pro Senectute

Près de 128'000 personnes âgées de plus de 65 ans vivent dans le Canton de Vaud.



Pro Senectute Vaud permet aux seniors, en particulier aux plus démunis, de participer à des activités pour se cultiver, se former ou simplement se distraire, près de chez eux.

C'est aussi pour eux l'occasion de créer de nouvelles amitiés et ne pas s'enfermer dans la solitude.

Pro Senectute Vaud
Rue du Maupas 51, 1004 Lausanne
021 646 17 21
info@vd.prosenectute.ch
vd.prosenectute.ch

**PRO
SENECTUTE**

PLUS FORTS ENSEMBLE

CHANTIER! ROULEZ FUTÉ

